

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MAURS

Accusé de réception en préfecture
015-211501226-20201204-DEL_65_2020-DE
Date de télétransmission : 07/12/2020
Date de dépôt en préfecture : 2/2020



Séance du vendredi 4 décembre 2020

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
19	17	19
Date de la convocation		
25/11/2020		

L'an deux mille vingt, le quatre décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de MAURS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, Espace Cabrespine, sous la présidence de Florian MORELLE, Maire.

PRESENTS : MORELLE, SOURNAC, LAVERGNE, FEL, FONTANEL, FORESTIER-GRAMOND, GRIMAL, TABOURNEL, COMBRET, BARDET, CAMPERGUE, CANET, GASTON, CABEZON, DELORT, TEULLET, PICARROUGNE.

Date d'affichage
25/11/2020

ABSENTS REPRESENTES : Madame CAYROU donne procuration à Madame FEL, Monsieur GOUTEL donne procuration à Monsieur LAVERGNE.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du C. G. C. T, à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur François SOURNAC.

TARIFS 2021

DEL - 65/07/2020/12/04

Monsieur le Maire présente le tableau des tarifs proposés pour 2021, suite aux travaux des membres du bureau municipal :

DROITS DE PLACE : MARCHÉ HEBDOMADAIRE (LE JEUDI)	2019	2020	2021
* Commerçants non sédentaires :			
Tarif au m ² (au-delà de 5m ²)	0,52€	0,55€	0,55€
Avec minimum de perception pour marché (moins de 5 m ²)	2,60 €	2,70€	2,70€
Stationnement camion dans l'enceinte du marché	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Branchement électrique CAMION par jour	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Branchement électrique BANC par jour	0,60 €	0,60 €	0,60 €
* Commerçants locaux :			
Tarif au m ² (au-delà de 5m ²)	0,52€	0,55€	0,55€
Avec minimum de perception (moins de 5m ²)	2,60 €	2,70€	2,70€
* Camion vente livraison (forfait payable d'avance)	125,00 €	125,00 €	125,00 €
Camion alimentaire (pizza,...) / jour		4,00€	4,00€
* Tarif pour chrysanthèmes, huîtres...(forfait)	60,00 €	60,00 €	60,00 €

DROITS DE PLACE : METIERS D'ART	2019	2020	2021
Stand forfait 1 jour	42,00 €	42,00 €	42,00 €
Emplacement nu 1 jour	21,00 €	21,00 €	21,00 €
Location d'un grand chapiteau 1 jour	350,00 €	350,00 €	350,00 €
Caution	100,00 €	100,00€	100,00€

DROITS DE PLACE : FOIRE AU MATERIEL AGRICOLE	2019	2020	2021
Par m ² occupé	1,10 €	1,10 €	1,10€
Par voiture (forfait)	4,60 €	4,60 €	4,60€

TALAGISTES LOCAUX (Forfait annuel)	2019	2020	2021
1 ^{ère} classe par an	43,50 €	43,50 €	43,50€
2 ^{ème} classe par an	61,00 €	61,00 €	61,00€

TERRASSES DE CAFE	2019	2020	2021
1 ^{ère} classe/m2/an	3,00 €	3,00 €	3,00 €
2 ^{ème} classe/m2/an	5,20 €	5,20 €	5,20 €
3 ^{ème} classe/m2/an	5,80 €	5,80 €	5,80 €
Terrasse couverte/m2/an	81,00 €	81,00 €	81,00 €
Extension - Tour de ville du 01/06au 31/10 par m2/mois	2,90 €	3,00 €	3,00 €
Extension - Place Europe du 15/04au31/10 par m2/mois	2,90 €	3,00 €	3,00 €
Extension supplémentaire terrasse fête St Césaire (vendredi au lundi) / m2	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Extension supplémentaire terrasse lors foire matériel agricole/m2	1,10 €	1,10 €	1,10 €

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

Le 07/12/20



Et publication/ notification

Du 07/12/20

GYMNASSE MUNICIPALE	2019	2020	2021
Ecoles primaires et maternelles maursoises (publiques et privées)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations maursoises	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Etablissements scolaires privés par an	650,00 €	650,00€	650,00€
Forfait pour autres organismes utilisateurs durant la période scolaire (1 heure par semaine, 5€/36 semaines)	175,00 €	180,00 €	180,00 €
Utilisation à la journée (hors temps scolaire)	50,00 €	50,00 €	50,00 €

PISCINE MUNICIPALE	2019	2020	2021
L'entrée du matin vaut pour l'après-midi de la même journée			
Les agents de la commune, les pompiers de la caserne de Maurs, leurs conjoints, leurs enfants bénéficient de la gratuité de la piscine.			
* Une entrée enfant (-de 4 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
* Une entrée enfant (- de 15 ans révolus)	1,50 €	1,50 €	1,50 €
* Une entrée adulte (+ de 15 ans)	2,80 €	2,80 €	2,80 €
* Abonnement enfant (10 entrées)	12,00 €	12,00 €	12,00 €
* Abonnement adulte (10 entrées)	25,00 €	25,00 €	25,00 €
* Colonies de vacances / centre de loisirs	1,30 €	1,30 €	1,30 €
* Entrée adulte accompagnant	1,30 €	1,30 €	1,30 €
* Location buvette / saison estivale	340,00 €	340,00 €	340,00 €

MEDIATHEQUE MUNICIPALE - Forfait annuel bibli-espace multimédia avec accès INTERNET illimité	2019	2020	2021
Les agents de la commune, leurs conjoints, leurs enfants, bénéficient de la gratuité de la bibliothèque.			
* Tarif enfant (moins de 16 ans) commune	4,00 €	4,00 €	4,00 €
hors commune	5,00 €	5,00 €	5,00 €
* Tarif adulte commune	14,00 €	14,00 €	14,00 €
hors commune	17,00 €	17,00 €	17,00 €
* Tarif famille (maximum 30 documents) commune	20,00 €	20,00 €	20,00 €
hors commune	26,00 €	26,00 €	26,00 €
* Perte ou détérioration de documents, ouvrages et matériel	prix réel	prix réel	prix réel
* Etablissements scolaires	gratuit	gratuit	gratuit
* Collectivités	25,00 €	25,00 €	25,00 €

ESPACE MULTIMEDIA	2019	2020	2021
*Connexion internet	Gratuit	Gratuit	Gratuit
* Impression noir et blanc laser/page A4	0,20 €	0,20 €	0,20 €
* Impression couleur jet d'encre/base page A4	0,50 €	0,50 €	0,50 €

ENCARTS PUBLICITAIRES	2019	2020	2021
* Bulletin municipal			
1/8 de page	50,00 €	50,00 €	50,00 €
1/4 de page	75,00 €	75,00 €	75,00 €
1/2 de page	129,00 €	129,00 €	129,00 €
1 page	260,00 €	260,00 €	260,00 €
Dernière page	352,00 €	352,00 €	352,00 €
* Banderoles publicitaires (VERSO)			
1/4 surface	100,00 €	100,00 €	100,00 €
1/2 surface	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Pleine surface	400,00 €	400,00 €	400,00 €
* Partenariats publicitaires animations municipales			
Foire au matériel agricole	222,00 €	222,00 €	222,00 €
Programmation estivale	226,00 €	226,00 €	226,00 €
Rencontres des Métiers d'art	222,00 €	222,00 €	222,00 €
Forum des Associations	111,00 €	111,00 €	111,00 €
CONCESSIONS ANCIEN CIMETIERE	2019	2020	2021

location mauroise	Date de début	Date de fin	Gratuit	Gratuit	Gratuit
location non mauroise			Gratuit	Gratuit	Gratuit
forfait entretien			42,00 €	42,00 €	42,00 €
forfait énergie du 01/05 au 30/09			18,00 €	18,00 €	18,00 €
forfait énergie du 01/10 au 30/04			35,00 €	35,00 €	35,00 €
Gratuité lors de la 1ère utilisation (événement payant) de la saison pour les associations mauroises (saison du 01/09/N au 31/08/N+1)					
* DEGRADATIONS					
. Table			170,00 €	170,00 €	170,00 €
. Chaise			45,00 €	45,00 €	45,00 €
. Chariot table ou chariot chaise			400,00 €	400,00 €	400,00 €

DOMAINE DU FAU	2019	2020	2021
* Du 01/06 au 31/08 (chapiteaux compris), tarif par manifestation			
Association de Maurs	100 €	100 €	100 €
Autre organisme	200 €	200 €	200 €
Particuliers maurois	200 €	200 €	200 €
Particuliers non maurois	400 €	400 €	400 €
Forfait énergie	50 €	50 €	50 €
* Du 01/05 au 31/05 et du 01/09 au 30/09 (hors matériel), tarif par manifestation			
Association de Maurs	100 €	100 €	100 €
Autre organisme	200 €	200 €	200 €
Forfait énergie	50 €	50 €	50 €

CAMPING MUNICIPAL LE VERT*** : prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus	2019	2020	2021
* Une journée enfant moins de 4 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
* Une journée enfant (4-12 ans révolus)			
Hors vacances scolaires d'été	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Vacances scolaires d'été	1,90 €	1,90€	1,90€
* Une journée adulte			
Hors vacances scolaires d'été	2,30 €	2,30€	2,30€
Vacances scolaires d'été	3,60 €	3,60€	3,60€
* Un emplacement journalier			
Hors vacances scolaires d'été	4,50 €	4,50€	4,50€
Vacances scolaires d'été	6,80 €	6,80€	6,80€
* Voiture et moto			
Hors vacances scolaires d'été	1,30 €	1,30€	1,30€
Vacances scolaires d'été	1,75 €	1,75€	1,75€
* Animal (chien...)	1,30 €	1,30€	1,30€
* Camping car			
Hors vacances scolaires d'été	5,75 €	5,75€	5,75€
Vacances scolaires d'été	8,50 €	8,50€	8,50€
* Forfait journalier garage mort	3,40 €	3,40€	3,40€
* Tarif réduit à compter du 16 ^{ème} jour de présence (vacances scolaires été uniquement) :			
. Une journée enfant	1,75 €	1,75€	1,75€
. Une journée adulte	2,90 €	2,90€	2,90€
* Pour les groupes d'enfants encadrés (à partir de 8 enfants)			
. Emplacement sans branchement			
Hors vacances scolaires d'été	1,90 €	1,90€	1,90€
Vacances scolaires d'été	3,00 €	3,00€	3,00€
. Emplacement avec branchement			
Hors vacances scolaires d'été	4,10 €	4,10€	4,10€
Vacances scolaires d'été	7,10 €	7,10€	7,10€
. Séjour des accompagnateurs	gratuit	gratuit	gratuit
* Jeton monnayeur pour la machine à laver le linge	4,10 €	4,10€	4,10€
* Caution pour carte magnétique	50,00 €	50,00€	50,00€
LOCATION CHALETS A LA SEMAINE : Prix TTC avec accès piscine inclus / taxe de séjour en sus			
Du samedi 14h au samedi suivant 10h			
* Location à la semaine TTC			
Vacances Printemps 04/04 au 02/05	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Moyenne saison du 02/05 au 04/07 et du 29/08 au 03/10	290,00 €	290,00 €	290,00 €

location maurois	Gratuit	Gratuit	Gratuit
location non maurois	Gratuit	Gratuit	Gratuit
forfait entretien	42,00 €	42,00 €	42,00 €
forfait énergie du 01/05 au 30/09	18,00 €	18,00 €	18,00 €
forfait énergie du 01/10 au 30/04	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Gratuité lors de la 1ère utilisation (événement payant) de la saison pour les associations mauroises (saison du 01/09/N au 31/08/N+1)			
* DEGRADATIONS			
. Table	170,00 €	170,00 €	170,00 €
. Chaise	45,00 €	45,00 €	45,00 €
. Chariot table ou chariot chaise	400,00 €	400,00 €	400,00 €

DOMAINE DU FAU	2019	2020	2021
* Du 01/06 au 31/08 (chapiteaux compris), tarif par manifestation			
Association de Maurs	100 €	100 €	100 €
Autre organisme	200 €	200 €	200 €
Particuliers maurois	200 €	200 €	200 €
Particuliers non maurois	400 €	400 €	400 €
Forfait énergie	50 €	50 €	50 €
* Du 01/05 au 31/05 et du 01/09 au 30/09 (hors matériel), tarif par manifestation			
Association de Maurs	100 €	100 €	100 €
Autre organisme	200 €	200 €	200 €
Forfait énergie	50 €	50 €	50 €

CAMPING MUNICIPAL LE VERT*** : prix TTC avec accès piscine inclus (juillet et août) / taxe de séjour en sus	2019	2020	2021
* Une journée enfant moins de 4 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
* Une journée enfant (4-12 ans révolus)			
Hors vacances scolaires d'été	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Vacances scolaires d'été	1,90 €	1,90€	1,90€
* Une journée adulte			
Hors vacances scolaires d'été	2,30 €	2,30€	2,30€
Vacances scolaires d'été	3,60 €	3,60€	3,60€
* Un emplacement journalier			
Hors vacances scolaires d'été	4,50 €	4,50€	4,50€
Vacances scolaires d'été	6,80 €	6,80€	6,80€
* Voiture et moto			
Hors vacances scolaires d'été	1,30 €	1,30€	1,30€
Vacances scolaires d'été	1,75 €	1,75€	1,75€
* Animal (chien...)	1,30 €	1,30€	1,30€
* Camping car			
Hors vacances scolaires d'été	5,75 €	5,75€	5,75€
Vacances scolaires d'été	8,50 €	8,50€	8,50€
* Forfait journalier garage mort	3,40 €	3,40€	3,40€
* Tarif réduit à compter du 16 ^{ème} jour de présence (vacances scolaires été uniquement) :			
. Une journée enfant	1,75 €	1,75€	1,75€
. Une journée adulte	2,90 €	2,90€	2,90€
* Pour les groupes d'enfants encadrés (à partir de 8 enfants)			
. Emplacement sans branchement			
Hors vacances scolaires d'été	1,90 €	1,90€	1,90€
Vacances scolaires d'été	3,00 €	3,00€	3,00€
. Emplacement avec branchement			
Hors vacances scolaires d'été	4,10 €	4,10€	4,10€
Vacances scolaires d'été	7,10 €	7,10€	7,10€
. Séjour des accompagnateurs	gratuit	gratuit	gratuit
* Jeton monnayeur pour la machine à laver le linge	4,10 €	4,10€	4,10€
* Caution pour carte magnétique	50,00 €	50,00€	50,00€
LOCATION CHALETS A LA SEMAINE : Prix TTC avec accès piscine inclus / taxe de séjour en sus			
Du samedi 14h au samedi suivant 10h			
* Location à la semaine TTC			
Vacances Printemps 04/04 au 02/05	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Moyenne saison du 02/05 au 04/07 et du 29/08 au 03/10	290,00 €	290,00 €	290,00 €

Haute saison 04/07 au 29/08

* Forfait nettoyage	45,00 €	45,00 €	45,00 €
* Caution chalet	198,00 €	198,00 €	198,00 €
Une remise de 10% sera octroyée pour toute location de 2 semaines et plus.			
LOCATION CHALETS HORS SAISON : prix TTC- taxe de séjour en sus			
* Location mois hors saison (Charges non comprises)	328,00 €	328,00 €	328,00 €
* Location semaine hors saison (Charges non comprises)	135,00 €	135,00 €	135,00 €
* Location week-end hors saison (Charges non comprises)	102,00 €	102,00 €	102,00 €
* Forfait nettoyage	45,00 €	45,00 €	45,00 €

SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	2019	2020	2021
La facturation se fera en 2 fois avec un 1er appel comprenant l'abonnement complet et 25% estimation N-1 ; le 2 ^{ème} appel correspondra au solde de la consommation réelle après relevé.			
* Prix du m ³ d'eau potable	0,90 €	1.00€	1.10€
* Prime fixe annuelle			
Compteur Ø 20	77,00 €	77,00 €	77,00 €
Compteur Ø 25	147,00 €	147,00 €	147,00 €
Compteur Ø 30	160,00 €	160,00 €	160,00 €
Compteur Ø 40	231,00 €	231,00 €	231,00 €
Compteur Ø 50	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Compteur Ø 60	445,00 €	445,00 €	445,00 €
Compteur Ø 80	484,00 €	484,00 €	484,00 €
Compteur Ø 100	589,00 €	589,00 €	589,00 €
Compteur Ø 150	677,00 €	677,00 €	677,00 €
* Taxe raccordement nouveau branchement	210,00 €	210,00 €	210,00 €
Branchement nouveau inférieur ou égal à 5ml forfait			1500.00€
Branchement nouveau de 5 à 10ml forfait			2000.00€
Branchement nouveau au de là de 10ml sur devis réel			Devis réel
* Réouverture d'un branchement faisant suite à une fermeture sans qu'il y ait eu une résiliation de l'abonnement (forfait)	101,00 €	101,00 €	101,00 €
* Fermeture du branchement	70,00 €	70,00 €	70,00 €
* Réouverture branchement faisant suite à fermeture prononcée après résiliation abonnement par le même propriétaire (forfait)	10 x prime compteur	10 x prime compteur	10 x prime compteur

GARDERIE PERISCOLAIRE	2019	2020	2021
Le minimum de perception exigé par trimestre est de 5€.			
Les agents communaux bénéficient des tarifs maursois quel que soit leur résidence.			
Garderie du matin enfant maursois	1,10 €	1,10 €	1,10 €
Garderie du matin enfant non maursois	1,30 €	1,30 €	1,30 €
Garderie du soir enfant maursois	1,20 €	1,20 €	1,20 €
Garderie du soir enfant non maursois	1,60 €	1,60 €	1,60 €

CANTINE SCOLAIRE	2019	2020	2021
Demi-pensionnaire maursois (4 jours par semaine)	3,10€	3,10€	3,10€
Repas occasionnel et demi pensionnaire non maursois	3,40	3,40€	3,40€
Adultes enseignants	4,50€	4,50€	4,50€
Personnel communal	3,40€	3,40€	3,40€

ANIMAUX ERRANTS	2020	2021
Mise en fourrière	60€	60€
Frais vétérinaires + frais repas	Frais réels+30€/jour	Frais réels+30€/jour

BORNE CAMPING CAR	2021
Jeton donnant droit à 50 l d'eau et 1h d'électricité	2.00€ par jeton

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- D'adopter les tarifs tels que présentés ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2021.
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

LE MAIRE,
F. MORELI

